



Demande de bourse

publié le 05/09/2017

Pour cette rentrée scolaire 2017, les demandes de bourse sont dématérialisées c'est à dire qu'elles s'effectuent informatiquement.

Un document à destination des parents a été transmis à tous les élèves sur lequel sont notés vos paramètres de connexion au portail Scolarité service (le lien se trouve sur le site du collège sous l'icone Pronote).



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.